

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Prignac et Marcamps, le mercredi 12 avril 2023 à 19h00, sous la présidence de Monsieur Francis Bérard, Maire.

Date de convocation : 5 avril 2023

### Délibération n° 202304122 : Approbation du Compte Administratif 2022

#### Présents : 12

Messieurs Francis Bérard, Claude Migner, Olivier Couderc, Cédric Laveuf, Michael Sacy, Gilbert Hogrel, Guillaume Augier, Mesdames Corine Levreaud, Myriam Robitailié, Tiffany Bérard, Hélène Marguerie, Elisabeth Bonachera.

#### Absents excusés ayant donné pouvoir : 2

Madame Audrey Souda-Français donne pouvoir à Francis Bérard, Monsieur Laury Lefèvre donne pouvoir à Claude Migner.

#### Absent excusé : 1

Richard Dukers

#### Absent : 0

Secrétaire de séance : Michael Sacy

Considérant que le compte administratif constate le volume de titres de recettes émis et de mandat de paiements ordonnancés au cours de l'exercice,

Monsieur le Maire laisse la parole à, **Claude Migner, doyen de l'assemblée**. Ce dernier prend la présidence pour présenter et faire délibérer le compte administratif de l'exercice 2022 :

**Monsieur le Maire quitte la salle du conseil.**

#### REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titre)

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	925 454.08 €	1 205 870.14 €
Section d'investissement	268 808.86 €	117 056.70 €

#### REPORTS DE L'EXERCICE N°1

Report en section de fonctionnement (002)	-	470 355.08 €
Report en section d'investissement (001)	-	4 454.16 €

TOTAL (réalisations + reports)	1 194 262.94 €	1 797 736.08 €
--------------------------------	----------------	----------------

#### RESTES A REALISER A REPORTER EN N°1

Section d'investissement	74 014.88 €	
--------------------------	-------------	--

#### RESULTAT CUMULE

Section de fonctionnement	925 454.08 €	1 676 225.22 €
Section d'investissement	342 823.74 €	121 510.86 €
TOTAL CUMULE	1 268 277.82 €	1 797 736.08 €



Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 033-213303399-20230412-202304122-BF

S<sup>2</sup>LO

Le Conseil Municipal approuve à la majorité le compte administratif 2022 comme présenté ci-dessus.

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 3 (Guillaume Augier, Elisabeth Bonachera, Gilbert Hogrel)

Le Maire,

- Accomplit tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Prignac et Marcamps,  
Le 12 avril 2023

Secrétaire de séance,  
Michael Sacy



Le Maire  
Francis Béard

